

31 MARS 2011



Monsieur Christian CHEVALIER
Secrétaire général
Syndicat des Enseignants – UNSA
209 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Witry-lès-Reims, le 29 Mars 2011

YVES DÉTRAIGNE

Monsieur le Secrétaire général,

SÉNATEUR
DE LA
MARNE

J'ai pris bonne note de votre courrier appelant mon attention sur la disparition de l'aide administrative à la direction d'école.

MAIRE
DE
WITRY-LES-REIMS

J'étais d'ailleurs intervenu, en ce sens, le 27 octobre dernier lors d'une séance de questions cibles thématiques autour de la « rentrée scolaire ».

PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES
DE LA MARNE

Comprenant vos préoccupations, je viens d'adresser, à l'instar d'un certain nombre de collègues parlementaires, une question écrite sur ce sujet au ministre de l'Education nationale

Je ne manquerai pas de vous informer de la suite que monsieur Luc Chatel voudra bien réserver à cette saisine.

Dans l'attente, je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire général, en l'expression de mes salutations distinguées.


Yves DÉTRAIGNE



Question Ecrite

Aide administrative des directeurs d'école

Paris, le 29 Mars 2011

Monsieur Yves Détraigne, sénateur de la Marne, souhaite appeler l'attention de monsieur Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, sur l'aide administrative à la direction d'école.

En effet, cette aide reconnue par la signature d'un protocole d'accord par le ministre de l'éducation nationale et mise en place depuis 2006 est aujourd'hui remise en cause par la non-reconduction de la grande majorité des contrats des employés de vie scolaire (EVS).

Cette décision – prise pour des raisons budgétaires – prive malheureusement les écoles de personnes qui contribuent à leur fonctionnement dans une période où les tâches et les responsabilités des directeurs se multiplient. Il devient alors très compliqué pour ceux-ci de s'occuper d'une classe tout en assurant leurs fonctions de direction.

Considérant que le maintien de ce personnel auprès des directeurs d'écoles et des équipes enseignantes est devenu indispensable et que le Président de la République s'est lui-même déclaré en faveur de l'emploi aidé, le sénateur demande au ministre de quelle manière il entend remédier à ce problème.

YVES DÉTRAIGNE

SÉNATEUR
DE LA
MARNE

MAIRE
DE
WITRY-LES-REIMS

PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES
DE LA MARNE

Yves DÉTRAIGNE